

COMMISSION D'INSCRIPTION AU TABLEAU

DOSSIER D'INSCRIPTION

SECTION : SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE

A FOURNIR
1. Demande d'inscription à l'ONEC-C précisant la section
2. Statuts de la Société d'Expertise Comptable avec indication de la liste des Associés ou Actionnaires (1)
3. Acte notarié de répartition des parts ou actions composant le capital social
4. Copie du RCCM
5. Copie certifiée conforme des Agréments CEMAC des Associés ou Actionnaires Experts-Comptables
6. Extrait du Casier Judiciaire datant de moins de 03 mois du ou des Experts-Comptables exerçant au sein de la société
7. Copie de l'Attestation d'Immatriculation Fiscale (NIU)
8. Copie du document justifiant l'inscription à la CNSS
9. Attestation d'assurance professionnelle ou responsabilité Civile
10. Plan de localisation du lieu d'exercice de la profession
11. Justificatif du siège social du cabinet (adresse physique complète, contrat de bail ou titre de propriété, etc...)
12. Liste des équipements en mobiliers et matériels de bureau
13. Copie certifiée conforme de la pièce nationale d'identité ou passeport des Associés ou Actionnaires
14. Copie certifiée conforme du Certificat de résidence au Congo (au moins 1 an) pour les Associés ou Actionnaires étrangers (CEMAC ou hors CEMAC)
15. Attestation de non faillite
16. Certificat de moralité fiscale
17. Preuve de Paiement du droit d'Adhésion à l'ONEC-C (2)

(1)

-L'exercice de l'activité au nom de toute société Unipersonnelle ou Pluripersonnelle non agréée CEMAC est interdite

-Les Associés ou Actionnaires Experts Comptables doivent s'immatriculer dans la section des Professionnels Libéraux

(2) Les nouveaux adhérents se rapprocheront du Trésorier Général pour connaître le montant du droit à payer.